

Québec, le 22 février 2018

Objet : Demande d'accès à l'information

Pour faire suite à votre demande d'accès à l'information du 6 février dernier, vous trouverez ci-joint les informations détenues par l'INESSS relatives à votre demande concernant *les montants totaux des frais remboursés lors des déplacements des employés de notre organisation au cours l'année dernière (2016-2017), de même que le montant des frais remboursés concernant l'utilisation d'une voiture personnelle, des frais de repas de même que des frais d'hébergement*. Comme demandé, les données ont été ventilées par catégories d'emploi. Veuillez prendre note que nous ne comptabilisons pas nos dépenses et frais de remboursement par site.

Catégories d'emploi	Frais remboursés pour l'utilisation d'une voiture personnelle	Frais remboursés de repas	Frais remboursés de déplacement
Personnel de direction	26,36 \$	1 226,83 \$	10 206,17 \$
Cadre, professionnel	1 180,83 \$	8 518,40 \$	22 345,92 \$
Administratif	93,30 \$	962,78 \$	107,22 \$

Nous tenons à vous informer que si cette décision n'est pas conforme à votre demande vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet égard.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos meilleures salutations.

La directrice des services administratifs et du secrétariat général,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Caroline Roy, CPA, CMA, M.Sc.